



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-82712>

Département(s) de publication : **34, 12**

Annonce n° **25-82712**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU de MONTPELLIER

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant de la procédure : 68de9f82-d3f0-41ea-9b4e-7537fe848483

Identifiant interne : 25A0167

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Appel d'offres ouvert européen en application des articles L. 2124-2, R. 2131-16 à 18, R. 2124-2 et R. 2161-2 à 5 du code de la commande publique

Droit transnational applicable : Non concerné

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 20

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 20

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Famille 1 - Lots 1 à 6

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 1 - 2430 UTC-BSP

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le CHU n'entend pas communiquer les scénarii de commande, se prévalant de la technique du chantier masqué (aucun DQE transmis). Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Famille 2 - Lots 7 à 10

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 2 - PURR HEMATO et PURR BTI

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ;

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le CHU n'entend pas communiquer les scénarii de commande, se prévalant de la technique du chantier masqué (aucun DQE transmis). Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque

candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Famille 3 - Lots 11 à 33

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 3 - HEMATOLOGIE SPECIALISEE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera

fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le CHU n'entend pas communiquer les scénarii de commande, se prévalant de la technique du chantier masqué (aucun DQE transmis). Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre à minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Famille 1 - Lots 34 à 90

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 4 - METHODES SEPARATIVES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le CHU n'entend pas communiquer les scénarii de commande, se prévalant de la technique du chantier masqué (aucun DQE transmis). Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le

cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Famille 1 - Lots 91 à 115

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 5 - Cytométrie en flux

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date

de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a

minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Famille 6 - Lot 116

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 6 - ELISA ELECTROPHORESES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur Technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = $\frac{\text{Prix}^* \text{ le plus bas Coefficient de pondération X}}{\text{Prix}^* \text{ proposé par le candidat}}$ * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le CHU n'entend pas communiquer les scénarii de commande, se prévalant de la technique du chantier masqué (aucun DQE transmis). Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre à minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante : $\frac{\text{Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10)}}{\text{Note maximale pouvant être obtenue (19)}}$

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans

suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0007

Titre : Famille 7 - Lots 117 à 140

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 7 - IMMUNOANALYSE ET TECHNIQUES MANUELLES

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4

ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. L'attention des candidats est appelée sur le fait que le CHU n'entend pas communiquer les scénarii de commande, se prévalant de la technique du chantier masqué (aucun DQE transmis). Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre à minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'

ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : Famille 8 - Lots 141 & 146

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 8 - AUTO IMMUNITE ALLERGOLOGIE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Date de début : 01/07/2025

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 **Renouvellement**

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 **Critères de sélection**

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès

de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : Famille 9 - Lots 147 à 161

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 9 - ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 10/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'

accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de

la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : Famille 10 - Lots 161 à 170

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 10 - Laboratoire Cellules Circulantes Rares Humaines

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante : Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans

suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : Lots 171 à 195

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Lot 11 - Génétique Chromosomique

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4

ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du

nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : Famille 12 - Lots 196 à 228

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 12 - MEDECINE MOLECULAIRE ET GENOMIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scenarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requisite

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : Famille 13 - Lots 229 à 235

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 13 - HISTOCOMPATIBILITE ET IMMUNOGENETIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque

candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0014

Titre : Famille 14 - Lots 236 à 246

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 14 - Sérologie

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : Famille 15 - Lot 247 à 275

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 15 - MORPHOLOGIE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scenarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale

concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : Famille 16 - Lots 276 à 284

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 16 - Biologie Moléculaire

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de

commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au

mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : Famille 17 - Lots 285 à 289

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 17 - LABORATOIRE ECOLOGIE MICROBIENNE HOSPITALIERE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : Famille 18 - Lots 290 à 302

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 18 - ADV BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Requise

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0019

Titre : Famille 19 - Lots 303 à 313

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 19 - FAMILLE AUTRES SERVICES DU CHU = HORS PÔLE BIOLOGIE (SUB) ET BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélacion avec les méthodes du laboratoire - Corrélacion avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = $\frac{\text{Prix* le plus bas Coefficient de pondération X}}{\text{Prix* proposé par le candidat}}$ * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante : $\frac{\text{Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10)}}{\text{Note maximale pouvant être obtenue (19)}}$

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0020

Titre : Famille 20 - Lots 314 à 326

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 20 - LABORATOIRE GHT SAINT AFFRIQUE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv) : 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Saint-Affrique

Code postal : 12400

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :

Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0021

Titre : Famille 21 - Lots 327 à 339

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 21 - LABORATOIRE CH MILLAU (BACTERIOLOGIE)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Millau

Code postal : 12100

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X

----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0022

Titre : Famille 22 - Lots 27 à 29

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 22 - LABORATOIRE CH MILLAU (HEMATOLOGIE/HEMOSTASE)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Millau

Code postal : 12100

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale

concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0023

Titre : Famille 23 - Lots 343 à 348

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 23 - LABORATOIRE CH MILLAU (BIOCHIMIE/IMMUNOLOGIE)

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : Millau

Code postal : 12100

Subdivision pays (NUTS) : Aveyron (FRJ22)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de

commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

Critère :**Type :** Coût**Nom :** Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scenarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 40**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**
français**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variante :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 10/09/2025 à 16:00**Date limite de validité de l'offre :** 12 Mois**Informations relatives à l'ouverture publique :****Date d'ouverture :** 11/09/2025**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0024

Titre : Famille 24 - Lots 349 à 352

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 24 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU - SEROLOGIE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans

suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0025

Titre : Famille 25 - Lot 353

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 25 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU - COAGULATION

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4

ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du

nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0026

Titre : Famille 26 - Lots 354 à 359

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 26 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU - ANAPATH

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire -

Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0027

Titre : Famille 27 - Lots 360 à 368

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 27 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU - BIOCHIMIE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel général

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = $\frac{\text{Prix}^* \text{ le plus bas}}{\text{Prix}^* \text{ proposé par le candidat}} \times \text{Coefficient de pondération X}$

Prix* le plus bas
Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre au minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :**Type :** Qualité**Nom :** Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)**Nombre critère d'attribution :** 10**5.1.11 Documents de marché****Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**
français**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>**5.1.12 Conditions du marché public****Conditions de présentation :****Présentation par voie électronique :** Requise**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français**Catalogue électronique :** Non autorisée**Variantes :** Non autorisée**Date limite de réception des offres :** 10/09/2025 à 16:00**Date limite de validité de l'offre :** 12 Mois**Informations relatives à l'ouverture publique :****Date d'ouverture :** 11/09/2025**Conditions du marché :****Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**
Non**Facturation en ligne :** Requise**La commande en ligne sera utilisée :** non**Le paiement en ligne sera utilisé :** non**5.1.15 Techniques****Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats • Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public. ats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0028

Titre : Famille 28 - Lots 369 à 371

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 28 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU - HEMATOLOGIE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale

concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0029

Titre : Famille 29 - Lot 372

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 29 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU - HYGIENE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de

commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au

mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :
français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0030

Titre : Famille 30 - Lots 373 à 387

Description : Fourniture de réactifs pour analyses biologiques, produits chimiques, colorants, produits de laboratoire

Identifiant interne : Famille 30 - LABORATOIRE GHT BASSIN DE THAU BACTERIOLOGIE

5.1.1 Objet

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 33696300 Réactifs chimiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : sete

Code postal : 34200

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/07/2026

Date de fin de durée : 30/06/2027

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un accord cadre à bons de commande avec montant maximum conclu pour une durée de 1 à compter de sa date de notification. La date prévisionnelle de commencement des accords-cadres à bons de commande est située au 01/07/2026. Le marché ou l'accord cadre à bons de commande sera reconduit annuellement de manière tacite par l'acheteur dans la limite totale de 4 ans (période ferme comprise). En cas de non reconduction, le titulaire du marché ou de l'accord cadre à bons de commande sera informé 2 mois avant la date prévue pour la reconduction.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Chiffre d'affaires annuel moyen

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles

Critère : Références sur des livraisons spécifiées

Description : Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Une attention particulière sera portée aux références hospitalières équivalentes à celles du CHU de Montpellier

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Sous-critère 1 : Qualités intrinsèques du produit - Fiabilité (reproductibilité/ répétabilité) - Performances (sensibilité, spécificité, stabilité, linéarité) Sous-critère 2 : Praticabilité et adaptation aux méthodes du laboratoire - Ergonomie - Facilité d'interprétation des résultats - Durée de conservation et délai de péremption du produit - Conditionnement - Corrélation avec les méthodes du laboratoire - Corrélation avec les méthodes de référence

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 50

Critère :

Type : Coût

Nom : Coût global

Description : La note de ce critère sera calculée selon la formule suivante : Note attribuée au candidat = Prix* le plus bas Coefficient de pondération X
----- Prix* proposé par le candidat * Le calcul du prix sera fait par lot, selon la méthode suivante : - prix unitaire € TTC X quantité annuelle estimative indiquée dans l'annexe 1 RC « Etat des besoins estimatifs ». Ce calcul intègre à la fois les réactifs et les coûts de validation de méthodes selon les scénarii de commandes établis par le CHU pour la durée du marché. Pour les réactifs définis à l'analyse, le soumissionnaire devra être en mesure de répondre a minima à un des réactifs constituant l'analyse et à l'ensemble des réactifs au mieux. Un coefficient de réduction, visant à prendre en compte l'exhaustivité de la proposition pour une analyse donnée, sera appliqué à la note en fonction du nombre de réactifs couverts à l'échelle d'une analyse. Une note finale correspondant à la somme des notes obtenues par critère sera établie.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement Durable

Description : Sur la base des réponses apportées par chaque candidat en annexe 5 au règlement de la consultation, une note de 0 à 19 sera attribuée à chaque candidat. Pour obtenir la note du critère 3, il sera procédé à formule suivante :
Note obtenue par le candidat Coefficient de pondération du critère (10) X
----- Note maximale pouvant être obtenue (19)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 10

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2811863&orgAcronyme=x7c>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/09/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 12 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 11/09/2025

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Informations relatives aux délais de recours : Un référé précontractuel peut intervenir pendant toute la phase de passation, de la publication de l'avis d'appel public à la concurrence jusqu'à la signature du marché public (article L 551-1 du code de justice administrative). • Un référé contractuel peut être formé à partir de la signature du marché public, dans un délai au plus égal à six mois (article L 551-13 du code de justice administrative). • Un référé suspension, assorti d'une demande en annulation dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir, peut être formé sur toute décision unilatérale concourant à la conclusion du marché public. Le recours doit être introduit à compter de la date de notification ou de publication de la décision mais avant la signature du marché public (article L. 521-1 du code de justice administrative). • Un recours pour excès de pouvoir peut être formé dans les 2 mois de la notification d'une déclaration sans

suite. • Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat peut être formé par les candidats évincés dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de la décision de signer le marché public.

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Montpellier

Organisation qui reçoit les demandes de participation : CHU de MONTPELLIER

Organisation qui traite les offres : CHU de MONTPELLIER

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU de MONTPELLIER

Numéro d'enregistrement : 26340016000382

Adresse postale : 1, Place Jean Baumel

Ville : Montpellier

Code postal : 34295

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Point de contact : Nicolas FADAT

Adresse électronique : n-fadat@chu-montpellier.fr

Téléphone : 0467339323

Adresse internet : <https://www.chu-montpellier.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement : 17340005200010

Département : Hérault

Adresse postale : 6, rue Pitot

Ville : Montpellier

Code postal : 34063

Subdivision pays (NUTS) : Hérault (FRJ13)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tamontpellier@juradm.fr

Téléphone : +33 467548100

Télécopieur : +33 467547410

Adresse internet : <https://montpellier.tribunaladministratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f3a1f083-d181-41aa-a466-262ad4f4463d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 20/07/2025 à 22:55

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/07/2025